

MAIRIE
DE
BIRON

24540 MONPAZIER

Tél. 05 53 63 06 23
e-mail : biron.mairie@wanadoo.fr

Commune de Biron

Bulletin Municipal – Juin 2023

Le Mot du Maire,

Bironaises,

Bironais,

Ces quelques pages pour vous informer sur la vie communale et les actions menées par le Conseil municipal. Les projets « Forêt de Biron » et « Vivier du Château » sont toujours en cours, mais les démarches et les dossiers administratifs sont de plus en plus longs, contraignants et lourds à réaliser.

L'aménagement du parking Route de « Las Planes » est suspendu suite à un avis défavorable de l'Architecte des bâtiments de France. Vu le nombre croissant des visiteurs à Biron il me semblait indispensable de résoudre le problème de stationnement et de sécurité des biens et des personnes, mais un fonctionnaire en a décidé autrement. Ainsi je tiens à m'excuser auprès des riverains, agriculteurs, transporteurs pour la gêne causée par les véhicules stationnés anarchiquement.

Je profite de ces quelques lignes pour vous rappeler que nous sommes une petite commune au fin fond du Périgord et qu'il est nécessaire de se « serrer les coudes », la solidarité et la fraternité nous permettrons de tenir ensemble et face aux administrations.

Mes chers concitoyens, restez tolérant et respectons nous, le dialogue et la communication permettent de régler bien des problèmes, ensemble nous serons plus forts.

Pour finir je tiens à remercier pour leur soutien et leur travail les Conseillers municipaux ainsi que nos employés communaux.

Le Maire,

Bruno Desmaison

Les Commissions Communales

Tableau des Commissions :

| | |
|---|--|
| Commissions | |
| Bâtiments / Travaux Aménagement du Bourg | Gilles VERRY – Vincent RIVAUD – Sébastien CAILLER – Sébastien DEMEULENAERE – Bruno DESMAISON |
| Finances | Bruno DESMAISON – Sylvie VEYSSIERES – Vincent RIVAUD |
| Tourisme, Culture et Patrimoine | Sandra HO THAM KOUIE – Sébastien CAILLER – Marc MATTERA |
| Voirie Chemins | Philippe GROULT – Gilles VERRY – Sylvie VEYSSIERES |
| Social | Philippe GROULT – Irène RAMALHO |
| Appels d'offres | Bruno DESMAISON – Vincent RIVAUD – Gilles VERRY – Sébastien CAILLER – Sébastien DEMEULENAERE |
| SPA | Sébastien DEMEULENAERE – Philippe GROULT |
| Commission contrôle Liste Electorale | Sandra HO THAM KOUIE – André SOULAGE – Claudine VEYSSIERES |

Délégués aux Syndicats :

Syndicat d'Eau : Marc Mattera et Philippe Groult

Syndicat d'Electrification : Marc Mattera et Gilles Verry

SMD3 : Vincent Rivaud (Délégué de la Communauté de Communes pour le SMD3, membre du Comité syndical)

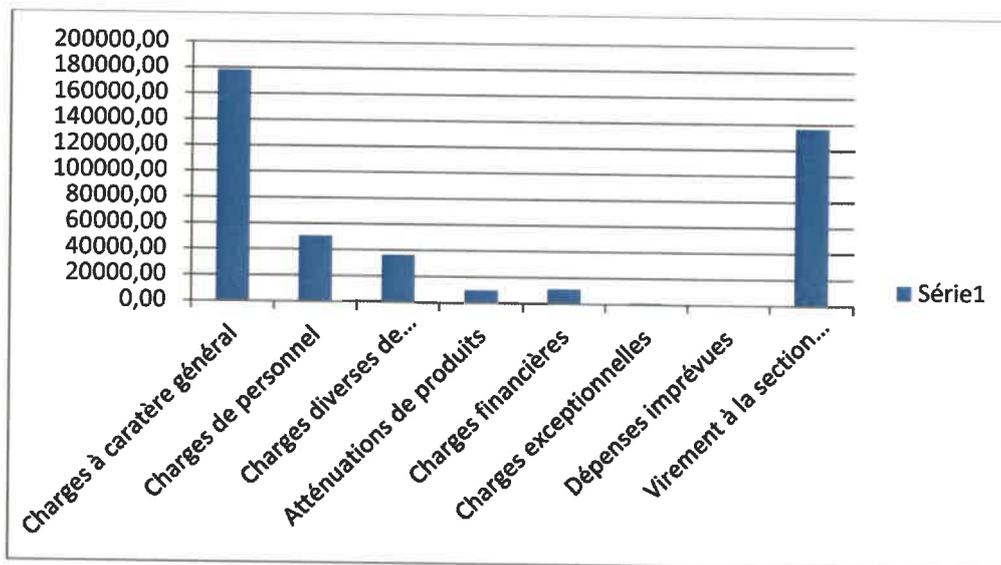
Budget 2023

Lors du Conseil municipal réuni le 19 Avril dernier et après présentation par Monsieur le Maire, le Conseil a adopté à l'unanimité le budget prévisionnel 2023.

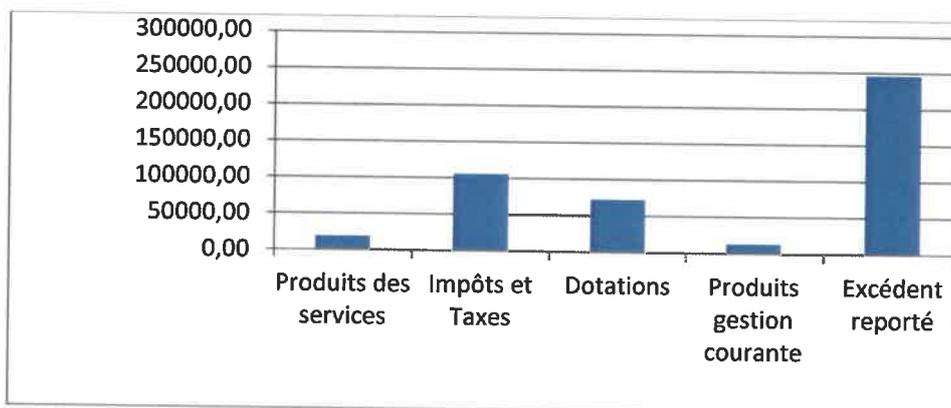
L'excédent du budget 2022 d'un montant de 245 986,66 euros a été réaffecté au budget 2023 en Investissement et en Fonctionnement. Pour cette année le budget se répartit comme suit :

Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement : total de la section 404 764,53 euros.

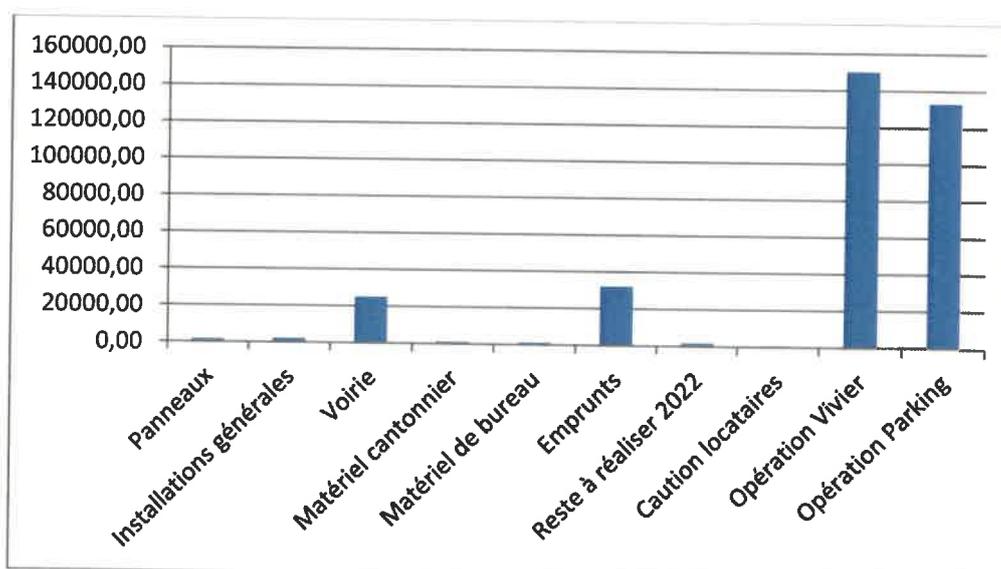


Recettes de Fonctionnement : total de la section 404 764,53 euros.

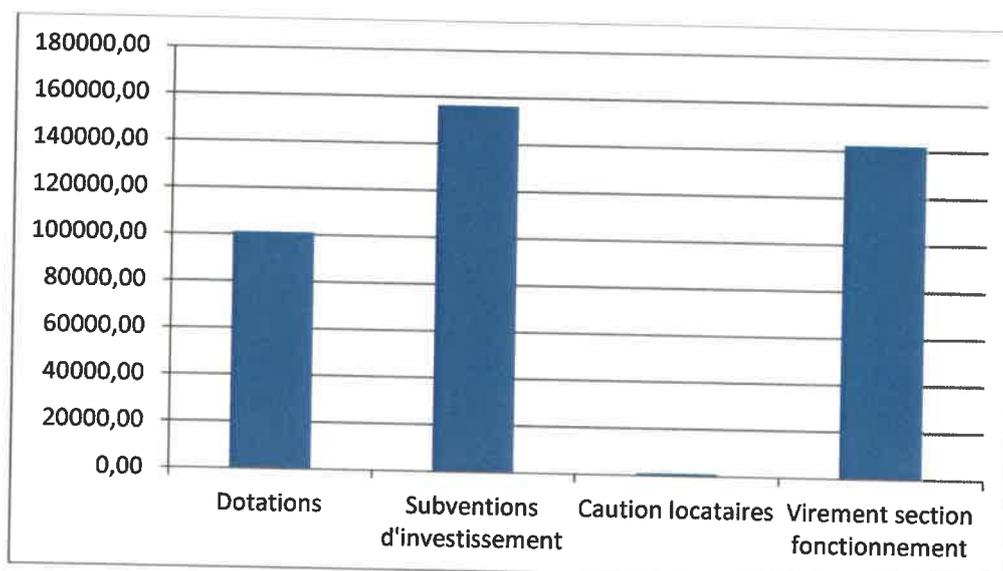


Investissement

Dépenses d'Investissement : total des dépenses 404 907,04 euros.



Recettes d'Investissement : total des recettes 404 907,04 euros.



Vous pouvez constater que nous avons créé une ligne budgétaire importante concernant les travaux et la mise en valeur du Vivier du Château. Cette opération ne se fera pas cette année, mais nous anticipons les dépenses d'investissement au budget, il faudra que ce programme soit au moins subventionné à hauteur de 80%.

Taux d'imposition

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Informations communales

Travaux parking

Suite aux études réalisées pour l'aménagement et l'agrandissement du « grand parking » en concertation étroite avec l'Architecte des Bâtiments de France, un permis d'aménager a été déposé en décembre dernier, cependant après instruction ce dernier a émis un refus sur ce projet (malgré son accord préalable en octobre dernier). Ainsi la Commune a fait valoir son droit de recours près des services de M le Préfet de région Nouvelle Aquitaine. Le projet a donc été défendu lors de la Commission qui s'est tenue à la Direction régionale des affaires culturelles de Bordeaux le 14 Mars dernier par M le Maire. Malgré tout la Préfecture de Nouvelle Aquitaine a confirmé l'avis de l'ABF.

Par conséquent le projet d'Aménagement et d'agrandissement du « grand parking » est suspendu pour le moment.

Sécurisation du carrefour D53 – Route de Las Planes

Tout le monde a pu constater qu'un aménagement avec la création de trottoirs et mise en place de passages piétons a été réalisé afin d'assurer la sécurité des piétons (habitants et visiteurs), surtout en période estivale.

Ces aménagements ont fait « couler » beaucoup de salive, il convient d'apporter des précisions.

Les travaux réalisés sur la D53 doivent respecter des règles que les Services voirie du département de la Dordogne nous imposent, comme la conservation d'une largeur de chaussée entre-autre. De même ce n'est pas le Conseil municipal qui a décidé de supprimer le petit parking, mais bien les services départementaux considérant que le manque de visibilité n'assurerait pas la sécurité des véhicules quittant cet emplacement.

Forêt de Biron

La gestion et la valorisation de la forêt communale de Biron ont été confiées à l'Office National des Forêts par convention, ce qui est une obligation car notre forêt communale fait partie du Domaine public. Cependant la Commune de Biron reste décisionnaire des coupes, plantations et aménagements qui peuvent avoir lieu, l'ONF nous accompagne à préserver cet espace naturel commun.

Vivier du Château

Commune vous le savez le terrain où se situe l'ancien vivier à poisson du Château est la propriété de la Commune. Un débroussaillage a été réalisé afin de dégager le site et d'éviter que la végétation continue de dégrader ce patrimoine remarquable classé aux titres des Monuments Historiques car faisant partie intégrante des jardins du Château.

Le souhait du Conseil municipal est de le mettre en valeur afin que tout le monde puisse en profiter.

Marine Crespy (architecte installée à Biron) travaille sur le dossier en collaboration avec un architecte du patrimoine.

Le Département de la Dordogne et la DRAC Nouvelle Aquitaine étudient en parallèle l'Aménagement d'une promenade paysagère depuis le village, intégrant le Vivier, mais aussi l'accès au Château (accès aux personnes à mobilité réduites), les problèmes de stationnement et l'éclairage du site.

Ces études devraient être présentées en fin 2023.

Téléphonie

Les travaux d'implantation d'une antenne relai de téléphonie mobile au lieu-dit les Araires sont terminés et cette antenne est en service. Cependant il reste une « zone blanche » sur la partie Sud de la Commune, la Mairie a demandé et obtenu que rapidement ce secteur soit desservi par le réseau téléphonique mobile.

Cabinet Médical Intercommunal

Le Conseil municipal de Biron a décidé, comme l'ensemble des communes de l'ancien canton de Monpazier, de participer à hauteur de 4000 € pour l'achat du cabinet médical des docteurs Moraud et Beysset. Le bâtiment devient alors propriété de l'intercommunalité qui en assure l'investissement et le fonctionnement. Fonctionnel et bien placé il pourra recevoir des médecins libéraux ou salariés mais aussi d'autres professionnels de santé, le cabinet d'infirmiers y est déjà installé. Il sera également possible d'aménager le niveau inférieur du bâtiment, de l'agrandir et même de créer un parking en contre-bas. Le président de la Communauté de communes a de nombreux contacts de médecins, mais la tâche est longue et difficile à la fin du mois de mai nous avons reçu une jeune médecin venue du Nord, le contact avec notre territoire et avec les patients s'est bien passé, alors « croisons les doigts » pour qu'elle nous donne une réponse positive pour son installation.

LA situation est vraiment très inquiétante à la fin du mois du juin nous n'aurons plus de médecin à Monpazier. Nous pouvons vous assurer que les élus communaux et intercommunaux font tout leur possible pour remédier à ce grave problème.

Nouveaux Habitants

La famille Niemeijer a passé le relais de Castelwood après de nombreuses années au service de l'accueil touristique de notre territoire, la famille Guéniot en est devenu les nouveaux propriétaires, à Mikke et à Jean-Guillaume nous souhaitons une belle retraite ; à Stéphanie et Jean-François, bienvenue et tous nos vœux de réussite !

Employés municipaux

Le 31 décembre dernier, Brigitte Poussou a pris sa retraite après 20 ans passés au service de notre Commune. Elle a n'a cessé d'œuvrer pour que nos bâtiments publics (Mairie, Ecole, toilettes) soient entretenus pour le bonheur de tous. A notre nom à tous, remercions là et souhaitons lui une belle retraite !

Remercions également Caroline et Laurent pour leur dévouement au service de notre Commune et de ses habitants.

Etat Civil

Mariages :

Christine Cosi et Alain Pellerin, le 19 juin 2022

Laura Pittman et Simon Hugues, le 26 août 2022

Nous adressons aux époux tous nos vœux de bonheur.

Décès :

Marie Louise Rouchoux, née Gascoü, décédée le 27 décembre 2022 dans sa 101^{ème} année

Guy Pralong décédé le 17 janvier 2023 dans sa 79^{ème} année

Christiane Floissat, née Crapez, décédée le 18 janvier 2023 dans sa 86^{ème} année

Jean Desmaison décédé le 20 janvier 2023 dans sa 92^{ème} année

Nous adressons aux familles toutes nos sincères condoléances.

Festivités et Animations

Comité des Fêtes :

Le Comité des fêtes organise les manifestations suivantes :

- 11 juin : balade gourmande le midi départ entre 11h30 et 13h30
- 13 juillet : traditionnel repas suivi d'un feu d'artifice organisé conjointement avec la Mairie
- 2 septembre : balade gourmande en nocturne départ entre 18h30 et 20h30
- Pétanque : concours de juin à octobre (parking sous Mairie) inscription à partir de 20h30

Renseignements : Sébastien Demeulenaere 0673683390



Exposition artisanale :

Comme chaque année dans la Chapelle basse du Château, 35 véritables artisans d'Art exposeront et proposeront leurs créations. Cette exposition renommée aura lieu de juin à septembre sous l'égide de l'association « Artimar ».

Château de Biron :

Exposition

Cette année encore, le département de la Dordogne installe au château une prestigieuse exposition d'art « PENSÉE PREMIÈRE », où des dessins, des peintures et des sculptures de MIRO , BRAQUE, DUBUFFET, CHAGALL... seront exposés. Un événement en Nouvelle-Aquitaine !

Concerts

Comme chaque année le festival du Périgord Pourpre s'invitera dans la cour du château, pour vous éblouir avec une programmation de haute voltige !

Le Festival des Villégiatures vous fera voyager à travers le monde de Juillet à Août, **vous êtes invités à venir à la soirée de votre choix**, programme joint !

DES CHEFS-D'ŒUVRES DE LA RENAISSANCE de retour au château

En 1494 Pons de Gontaut, Ecuyer Tranchant du Roi, accompagne Charles VIII en Italie.

Les français apportent avec eux les prémices de la Renaissance ! A Biron, la chapelle seigneuriale est élevée sur le rempart oriental de l'ancienne forteresse. A l'intérieur des chefs-d'œuvre seront sculptés par un maître imagier inconnu à ce jour !

En 1908 alors que le Louvre affiche sa fascination pour ces œuvres, John Pierpont Morgan, l'homme le plus riche de la planète achète ces œuvres pour les exposer au METROPOLITAN MUSEUM DE NEW YORK.

Depuis un demi-siècle certain rêvent de les retrouver en copie au château... Ce projet devient enfin une réalité grâce aux Ateliers des Fac-similés du Périgord, qui vont en réaliser les copies. En février, la Sémitour et le président du Département se sont rendus à New-York afin de signer la convention avec le musée New-Yorkais. A l'automne 2023 la Piéta prendra sa place sur le maître autel de la chapelle et en 2024 ce sera le retour de la Mise au tombeau, 500 ans tout rond, après la mort de Pons de Gontaut, qui repose encore en son tombeau dans la chapelle du château...

Renseignements au 0553631339

Toutes les délibérations sont consultables sur le site internet de la commune : www.biron24.fr

MAIRIE de BIRON

Le Bourg 24540 Biron / Tel :05.53.63.06.23

Site internet www.biron24.fr

Email : biron.mairie@wanadoo.fr